

Lekha Dodi n° 459

T"01

Diffusé à la mémoire de Madame Nathalie ISRAEL.

Horaires Chabat Nice et régions
Parachat KORAKH'
23 Sivan 5771

Vendredi 24 Juin 2011

Allumage des Nérote : 20h00

Chékiâ : 21h16

Samedi 25 Juin 2011

Fin de Chabat : 22h11

Rabénou Tam : 22h49

la yéchiva Torat H'aïm CEJ
souhaite un grand mazal tov à
david et suzanne soussan
à l'occasion de la naissance
de leur fils

Mendel Avraham

la yéchiva Torat H'aïm CEJ
souhaite un grand mazal tov à
michael et séverine elbaze
à l'occasion de la naissance
de leur fils

Shlmouel Avtalyon

Le mot du RAV :

Une folie dans le Sacré

Par Rav Moché Merqui – Roch Hayéchiva

La lecture des versets 2 à 5 du chapitre 17 de la paracha korah' produit une certaine surprise. En effet, Hachem ordonne à Elazar, fils d'Aaron, de prendre les encensoirs du milieu de l'embrasement et de disperser au loin le feu « **car ils sont devenus saints** »

Les 250 hommes, tous des notables formés, membre du sanhédrine contestaient la fonction d'Aaron en qualité de Cohen Gadol et prétendaient se présenter devant Hachem avec des encensoirs emplis de parfum.

Moshé Rabénou les avait avertis du risque pour eux de l'épreuve de la Kétorète, car « **l'homme que choisira Hachem sera élu saint, et tous les autres périront** ». De même qu'il y a Un seul D.ieu, il y a Une seule Thora, ainsi il y a Un seul Cohen Gadol.

Animés par un esprit de folie dans le Sacré, ces 250 hommes ont osé approcher, malgré l'interdit, la Kétorète et en sont morts.

La Thora donne un statut sacré à ces encensoirs, car « **ils ont été présentés devant Hachem et sont devenus saints** ». Il faut les « **transformer en plaques minces** » et en « **revêtir l'Autel des Sacrifices** ».

Il existait ainsi, malgré tout, une **volonté sacrée** méritant d'être fixée sur l'Autel des Sacrifices. La Thora qualifie la faute des 250 hommes ayant pêché de « **Ha'hataïms** », le 'Hète désignant une faute involontaire.

Leur passion pour l'élévation de leur âme, qui a causé leur perte, est qualifiée de **faute involontaire**. Ces hommes étaient aveuglés par leur désir de servir Hachem, comme Aaron avec la Kétorète.

Ils ont pêché, par amour pour servir Hachem. La preuve en est que Moshé Rabénou craignait que leur « **Kétorète** » soit agréée. Il a prié Hachem en disant : « Hachem N'accepte pas leur hommage ». Cela montre que leur volonté de servir contenait quelque chose de sincère, même si elle a causé leur perte.

Les encensoirs fixés sur l'autel des sacrifices outre leur caractère de sainteté avaient la fonction de nous rappeler la nécessité d'apprendre à contrôler son élan dans le sacré pour qu'il ne s'égaré pas dans la folie du sacré.

Le C.E.J. parie sur l'avenir !

La médisance - לשוֹהָרַע ou l'effet boomerang de la Parole

par Rav Imanouël Mergui

Pourquoi traiter ENCORE de la médisance ? Parce que malheureusement elle se trouve encore parmi nous. Il est d'ailleurs impressionnant de constater le nombre de choses que nous avons à raconter sur les autres ! Nous avons sans cesse des informations touchant autrui à divulguer. Nous vivons dans la diffamation absolue. La médisance est notre nourriture quotidienne – c'est de la pure folie !

Rappelons quelques points majeurs soulevés par le H'afets H'aïm qui continue de nous guider et de nous éclairer dans cette faute gravissime qui est la cause de tous nos maux individuels et communautaires.

Lorsqu'on médite on est susceptible de transgresser 17 assine (commandements actifs de la Tora), 14 lavine (commandements passifs de la Tora) et 3 arourine (malédiction de la Tora prononcées à l'égard de celui qui médite). Il est impressionnant de voir combien de transgressions nous commettons à chaque parole de médisance. Donnons un exemple une information c'est un total de 31 fautes et 3 malédiction, deux informations c'est 62 fautes et 6 malédiction, trois informations c'est 93 fautes 9 malédiction et ainsi de suite... Imaginez le cumul de médisance que nous racontons dans la journée se sont des milliers de fautes commises en 24 heures ; je n'ose même pas faire le total sur une semaine, un mois et toute l'année, si on s'arrête à 93

fautes et 9 malédiction par jour par jour cela donnerait un total de 33945 fautes et 3285 malédiction annuelles pour ce qui est de notre lachon hara. Amusez vous à faire le calcul dans son exactitude. Continuons l'exercice de l'âge de la bar mitsva jusqu'à au moins 70 ans on obtiendrait un total de 1934865 fautes et 187245 malédiction sur 57 années de vie. Et, encore une fois ce n'est qu'en comptant 3 informations de médisance par jour... La personne qui médite est une poubelle de fautes et un ramassis de malédiction !

Dans Son ouvrage Chmirat Halachon le H'afets H'aïm fait un travail fabuleux, il traite de la médisance à travers les parachotes de la Tora, nous trouvons au total 18 sections de la Tora traitant du lachon hara : quatre fois dans le livre de Béréchit, quatre fois dans le livre de Chémot, quatre fois dans le livre de Vayikra, quatre fois dans le livre de Bémidbar et deux fois dans le livre de Dévarim. C'est presque un tiers des parachotes de la Tora qui traite du lachon hara, c'est dire quelle place la Tora a réservé à ce sujet si préoccupant. Cela nous prouve encore l'importance majeure que nous devons avoir face à ce sujet, alors que la Tora lui consacre tant de lignes nous le banalisons – à moins qu'on soit indifférent avec la Tora ?!

Rappelons ce qu'écrit le H'afets H'aïm sur notre paracha de Korah' : « D'IEU a décidé

d'engloutir Korah' et sa bande. On peut s'interroger sur cette sanction, effectivement nous savons que le châtement du lachon hara sont des maladies qui atteignent la chair de l'homme (négaïm) ? Korah' et ceux qui l'ont suivi ont dit que Moché et Aharon avaient conduit le peuple d'Israël dans le désert pour le conduire à la mort, selon ces propos il conviendrait que Moché et Aharon soient condamnés à mort. Vu que leur médisance s'est avérée incorrecte, ils vont eux-mêmes subir le sort qu'ils voulaient qu'on attribue à Moché et Aharon » (Chmirat Halachon 2-21). Il y a là une idée nouvelle qui se dégage de la réponse du H'afets H'aïm : chaque fois qu'on dit du mal sur autrui on lui porte automatiquement un jugement et on lui espère un châtement à hauteur de sa faute. Etant donné que ceci est une divulgation injuste et interdite ce qu'on a espéré pour l'autre va se retourner contre soi-même, je veux dire contre celui qui a médité. Médire c'est se maudire. Médire c'est prendre le risque de subir ce qu'on aimerait que l'autre subisse. Il y a un effet boomerang dans la parole. Korah' médite sur Moché et Aharon et lui souhaite la mort mais cette même mort va se retourner contre lui ! Que c'est beau la Tora !!! Parler sur l'autre c'est prendre le risque de se faire très mal...

www.cejnice.com

vos remarques nous sont précieuses écrivez nous sur ravmergui@cejnice.com